

VIVRE POISAT

Journal d'information de la ville de Poizat // Février-Mars 2020

n°135

EDITO



Micheline Burgun
1ère Adjointe
au maire

12 années de communication

Au moment de boucler ce numéro 135 du Vivre Poizat que vous avez entre les mains, et de quitter bientôt la mairie et plus particulièrement ma délégation à la communication, je m'aperçois que depuis le numéro 57 de septembre 2010 - qui a été pour la première fois un numéro réalisé professionnellement, en couleurs, illustré de photos, avec recours à une imprimerie, et comité de rédaction préalable systématique -, j'ai ainsi participé très activement à la réalisation de 79 numéros ! Certes la communication auprès des habitants est une volonté ancienne de la commune de Poizat et un bulletin était distribué aux habitants depuis les années 90. Mais, depuis le numéro 57, un nouveau départ a eu lieu pour la réalisation de la revue municipale : structurée en rubriques, elle nécessite un travail de recensement des informations municipales et intercommunales, une collaboration et des

échanges avec les associations, une attention vigilante à ce qui se passe à Poizat et autour, pour vous offrir à lire ce qui nous paraît indispensable pour le bien vivre ensemble. Une nouvelle maquette vous a été proposée à partir du numéro 101 de janvier 2015, puis une périodicité différente début 2016. Se sont ajoutées aussi d'autres productions imprimées : les programmes de saison culturelle, du Village en Fête puis Poizat en Fête, le fascicule En route pour la rentrée, le plan de Poizat.

Cependant, cela n'est qu'une partie de la communication de la mairie de Poizat. Le site internet mis en ligne en février 2009, rénové en 2015, vous permet d'accéder à des informations beaucoup plus réactives, de trouver les dates de réunions, de consulter ou télécharger des documents, comme le menu de la restauration scolaire ou le compte rendu d'un conseil municipal en passant par le programme des activités extra scolaires, le Projet éducatif local, un ancien numéro du Vivre Poizat ou le dernier bilan énergétique de Poizat, d'inscrire les enfants à la restauration scolaire, de trouver les liens utiles pour des renseignements métropolitains ou administratifs, et bien d'autres choses encore.

Un panneau lumineux aux informations brèves situé à côté de la mairie est venu compléter nos outils en 2015, ainsi qu'une page facebook.

Une exposition pour le bilan de mi-mandat a été réalisée et présentée fin 2017.

C'est avec motivation, engagement et plaisir que j'ai impulsé, accompagné et/ou réalisé tout ce travail lié à la communication pendant ces douze années de mandat et je vous remercie des contributions que vous avez apportées et aussi des retours sur ces différents outils que vous m'avez faits.

Communiquer, échanger, c'est indispensable à une commune, et à la vie tout court !

Merci à toutes et à tous.

Et vive la communication à Poizat, maintenant et pour toutes les années à venir !



Le VIVRE POISAT est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu succinct du Conseil Municipal du 9 décembre 2019

Métropole

- La cession des actions du Syndicat Intercommunal des Eaux de Casserousse (SIEC) à titre gratuit et la signature du procès-verbal de mise à disposition et de transfert de biens relatif au transfert de la compétence « eau potable »
- L'approbation et signature de la convention relative aux missions d'éclairage public avec Grenoble-Alpes Métropole

Finances

- L'approbation de la liste des admissions en non-valeur, pour un montant de 41.20 € ;
- La décision modificative n°2 au budget primitif 2019. Elle concerne l'intégration des frais d'études et d'insertion dans les journaux d'annonces légales correspondants aux travaux de réhabilitation de l'école maternelle et à ceux d'extension et d'accessibilité de l'espace Léo Lagrange
- Le mandat donné au Maire pour le paiement des factures d'investissement avant le vote du budget 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget dans l'exercice précédent
- Le maintien des tarifs :
 - de l'aide annuelle pour les élèves poisatiers inscrits à l'école de musique d'Eybens
 - de l'utilisation des branchements au réseau électrique esplanade du 8 mai et place des platanes
 - de la redevance des jardins familiaux
 - de l'occupation de l'esplanade du 8 mai 1945
 - du déneigement des copropriétés et voies privées
 - de locations des salles communales
 - des spectacles organisés par le service culturel de la commune

Ressources Humaines

- Le recrutement d'une fonctionnaire dans le cadre d'une activité accessoire, pour la réalisation du projet musical 2019/2020 de l'école élémentaire Jean Mermoz

Marchés Publics

- La détermination du forfait définitif de maîtrise d'œuvre suite à la validation de l'Avant-Projet Définitif, pour la mise en conformité avec les règles d'accessibilité aux publics du CSCS, pour un montant de 20 700 € HT et de 1 000 € HT pour la mission Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC)
- Les avenants au marché d'extension et d'accessibilité de l'Espace Léo Lagrange, relatifs aux travaux complémentaires des lots suivants :
 - Lot 1 - gros œuvre, démolition, VRD, pour un montant de 13 510.05 € HT
 - Lot 4 - menuiseries extérieures aluminium, métallerie, pour un montant de 1 525 € HT
 - Lot 8 - peintures pour un montant de 977.88 € HT
 - Lot 11 - électricité, courants forts courants faibles pour un montant de 1 393.60 € HT

Divers

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 200 € au Tichodrome

Informations

- La décision de validation de l'Avant-Projet Définitif de l'opération de mise en conformité avec les règles d'accessibilité aux publics du Centre Socio-Culturel et Sportif pour un coût prévisionnel des travaux, à 172 500 € HT
- La signature de l'avenant n°1 avec l'entreprise SMS SERRURERIE METALLERIE SERVICE, titulaire du lot n°9 serrurerie - portes automatiques - portes sectionnelles, du marché d'extension et d'accessibilité de l'Espace Léo Lagrange, pour un montant de 390.50 € HT

Réunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 3 février et 9 mars à 20h
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Lundi 16 mars à 20h30
- **Pas de Comité Consultatif Education** mais soirée débat du PEL Plan Educatif Local le vendredi 7 février, voir plus loin la présentation dans la rubrique Service Enfance Jeunesse

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers.

Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Ecole Maternelle

Inscription

Les inscriptions pour la rentrée 2020 se feront le mardi 18 février de 8h à 17h et mardi 24 mars de 8h à 17h sur rendez-vous à l'école maternelle Gérard Philippe.

L'inscription se fait

- dans un premier temps en mairie en fournissant un justificatif de domicile de moins de trois mois et le livret de famille.
- dans un deuxième temps, aux dates proposées, auprès de la directrice de l'école, Mme Marjorie Micallef, avec la fiche d'inscription (fournie par la mairie) et le carnet de santé.

Pour prendre rendez-vous :

par mail ce.0382255v@ac-grenoble.fr ou par téléphone au 04 76 24 22 25 ou 06 11 17 76 73

Les comptes rendus officiels et complets des Conseils Municipaux sont consultables sur le site www.ville-poisat.fr
-> onglet mairie/
-> le Conseil Municipal/
-> les comptes rendus



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

► ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 mars (1er tour) et 22 mars (2d tour) 2020.

Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h.

Bureau de vote 1 : salle du Conseil Municipal

Bureau de vote 2 : espace culturel Léo Lagrange

Le numéro du bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale

Pour voter, vous devez vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et de votre carte d'électeur.

Les listes de candidats seront bloquées et comprendront 19 candidats titulaires, car 19 sièges sont à pourvoir à Poisat. La loi prévoit une possibilité de 2 suppléants.

Vous voterez en faveur d'une liste entière comportant un ordre précis de candidats que vous ne pourrez pas modifier.

Attention : en cas d'ajout de nom ou de nom rayé, le bulletin de vote sera nul

L'élection des conseillers communautaires se fera sur le même bulletin.

Le bulletin de vote comportera donc deux listes :

- à gauche, la liste des candidats au Conseil Municipal (19 candidats ou 21 si suppléants)
- à droite, la liste des candidats au Conseil Communautaire (1 candidat titulaire + 1 suppléant)

Le vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection pour raisons professionnelles, vacances, formation, état de santé, handicap, inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence..., vous pouvez dès à présent confier à un autre électeur le soin de voter pour vous.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Ce dernier doit jouir de ses droits électoraux, être inscrit dans la même commune que le mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

La démarche pour le vote par procuration s'effectue à la brigade de gendarmerie, au commissariat de police, au tribunal d'instance de son lieu de résidence ou de travail.

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes muni de sa pièce d'identité, du formulaire de vote par procuration téléchargeable sur le site : www.service-public.fr. Il pourra aussi utiliser le formulaire cartonné disponible sur place.

Il devra renseigner les nom, prénom, date de naissance et adresse de son mandataire.

Il est conseillé d'effectuer ces démarches le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration à la mairie.

Une procuration peut être établie à tout moment jusqu'à la veille du scrutin mais le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps...



► Collecte de textile

À la fin de l'automne 2019, pendant 6 semaines, 3 conteneurs mis à disposition des habitants ont permis de collecter 1660 kg de textile. Ce poids est sensiblement le même que celui de la collecte 2018. Merci donc à tous pour votre participation active qui permet de diminuer les déchets textiles envoyés à l'incinération et de les recycler. Nous vous rappelons qu'en dehors de cette opération vous pouvez jeter vos textiles dans les déchèteries de la Métropole. **Vous pouvez retrouver toutes les informations à ce sujet sur lametro.fr ou au 0 800 50 00 27.**



► Collecte de sapins



À Poisat, au 30 janvier, 227 sapins collectés, dont 134 la deuxième semaine de janvier et 57 la troisième semaine. Les arbres collectés seront transformés en compost et en broyat pour les espaces verts et les parcs publics.



Rendre les trottoirs aux piétons

Nous sommes en 2020. On espère tous qu'au début de cette nouvelle année olympique et bissextile, les dernières tailles de végétaux, haies et arbustes seront faits pour faciliter la circulation des piétons qui empruntent les trottoirs.

Le déneigement de la commune

Vous pouvez vous reporter à l'article paru en page 6 du VP 123 ou sur le site de la commune onglet cadre de vie/environnement/actions locales. Mais cette année la neige a l'air de rester sur les hauteurs.

Ce qui a été fait ces 2 derniers mois

Les travaux Métro :

- Tous les travaux du centre village ont été (ou presque) terminés.
- En janvier, 5 poubelles à 2 compartiments, dont un « Je trie », ont été posées sur la place Georges Brassens, et des clôtures en châtaigner placées autour des arbres pour protéger les espaces verts, le temps que le gazon s'enracine.
- La zone bleue est opérationnelle.
- Devant la Mairie un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) a été posé, il est utilisable facilement en suivant les consignes, et il est surtout destiné à sauver des vies en cas d'urgence.
- Il reste à attendre le printemps pour voir les espaces plantés et fleuris apporter la touche colorée.
- La piste cyclable av d'Eybens est terminée, les cycles ont pris rapidement leurs habitudes.
- La rue Théodore Dubois a été rendue à une circulation normale en décembre, avec un revêtement de chaussée provisoire.
- Les chicanes (peinture et quilles) ont été remises en place rue Camille-Saint-Saëns, le but étant de réduire la vitesse des véhicules.
- Des plaques avec une inscription « Ici commence la mer » ont été scellées devant quelques grilles d'évacuation des eaux pluviales au centre village, pour sensibiliser aux conséquences de nos petits gestes sur les milieux aquatiques. Un mégot, par exemple peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !
- Un passage abaissé a été réalisé avenue Pierre-Mendès-France vers le terminus des bus pour accéder au trottoir coté Prémol

Les travaux communaux :

- Les travaux de réaménagement du hall d'accueil et de l'extension de l'espace Léo Lagrange se sont poursuivis, en respectant le calendrier prévu. L'organisation du chantier a permis la tenue de la cérémonie des vœux aux Poisatiers le 24 janvier 2020, dans la salle Léo Lagrange.
- La place Georges Brassens et la place des Roseaux ont été illuminées pendant les fêtes de fin d'année. Guirlandes blanches et bleues ont permis de rendre l'allure festive habituelle.
- La borne fontaine de Romage a été changée, l'eau potable coule à nouveau sur la place.
- Le ramassage des feuilles a bien mobilisé le service technique, et tout a été fait et bien fait.
- Vers le stade des grillages ont été fixés sous les balustrades pour améliorer la sécurité des joueurs et des usagers.

Ce qui se fera dans les 2 prochains mois

- Dans le bâtiment Mairie tous les travaux dans le hall d'accueil, la salle Léo Lagrange et son extension seront terminés. Les activités culturelles vont pouvoir reprendre, et les élections se tenir dans de bonnes conditions.
- L'aménagement définitif de la rue Théodore Dubois sera réalisé et la rue va retrouver son aspect initial.
- Les travaux de désamiantage et de démolition du bâtiment de l'ancienne boulangerie, rue Berlioz vont être engagés en principe pendant les vacances de février. La construction du nouveau bâtiment de 10 logements locatifs sociaux suivra.
- La campagne d'élagage des arbres communaux sera faite avant la fin de l'hiver.
- Dans la zone d'activités de Champ Fila, quelques arceaux vélos supplémentaires vont être mis en place.
- Comme chaque année, la période hivernale est peu propice aux grands travaux, l'activité du personnel technique se concentre sur l'entretien des bâtiments communaux.

**Jean-Louis Minard,
Adjoint aux Travaux**



Le coin du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes 2018-2020

L'élection d'une nouvelle équipe de jeunes conseillères et conseillers du CMEJ

Les enfants de l'école élémentaire Jean Mermoz de Poizat ont pu, jeudi 12 décembre 2019, voter pour l'élection du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes. Deux bureaux de vote étaient organisés, à la mairie dans la salle du conseil et dans le préau de l'école, tenus par des enfants ayant un rôle d'assesseur. Munis de leur carte d'électeur, ils ont pu vérifier leur inscription, prendre un bulletin de vote et une enveloppe, aller dans un isoloir et faire leur choix. Premier geste démocratique et citoyen pour certains, c'est l'occasion aussi, dans leurs classes, de découvrir ce qu'est une élection.



Juste après le vote, le dépouillement a eu lieu sous le préau de l'école pendant le temps relais. 8 enfants, scrutateurs, avaient pour rôle de compter, vérifier le nombre de votes, d'ouvrir les enveloppes, de noter les votes : « liste » ou « blanc », et enfin compter le nombre de suffrages pour la liste du CMEJ. La liste « Même les enfants peuvent tout changer » a été élue à la majorité, avec 89% de votes. Cette équipe est composée de 2 enfants de CM1 et 9 de CM2, avec 2 garçons et 9 filles ; ils porteront et feront vivre leurs projets entre 2020 et 2021.



Ce samedi 11 janvier 2020, ils ont participé à leur première séance plénière dans la salle du conseil municipal. En présence de Ludovic Bustos, Zohra Abdiche et Nelly Pugnale, ils ont chacun reçu leur écharpe, officialisant le début de leur mandature. Ils ont aussi pu présenter leurs idées et envies de projets. Vous avez pu les retrouver le vendredi 24 janvier lors des vœux à la population où ils ont tenu le buffet des enfants et ont été ravis de vous rencontrer.



Citiz

Le nouveau véhicule communal en autopartage est arrivé

Comme annoncé dans le Vivre-Poisat n°133, le véhicule Citroën C3 acquis par la ville a été livré en fin d'année 2019.

La voiture a été mise aux couleurs du service CITIZ et équipée du dispositif électronique qui permet son ouverture et son utilisation par les particuliers adhérents. Les premiers utilisateurs en ont profité dès le tout début du mois de janvier !

La C3 est stationnée sur un emplacement réservé place des Platanes.

Attention : comme l'indique la signalisation, afin de garantir le stationnement du véhicule pour ses utilisateurs, l'usage de cet emplacement est strictement interdit à tout autre véhicule que celui de CITIZ, comme c'est partout le cas pour les emplacements dédiés à l'autopartage. Autant ne pas courir le risque d'aller chercher sa voiture à la fourrière !

Pour plus d'information sur le service d'autopartage, rendez-vous sur le site de CITIZ : <https://alpes-loire.citiz.coop/>

Hervé Fanton, conseiller municipal délégué aux déplacements



Repas de Noël et festivités de fin d'année



Ils étaient 144 cette année à partager le repas de festivités de fin d'année de la restauration scolaire de Poizat. Les salles étaient combles, l'ambiance en pleine ébullition, le repas exquis aux saveurs de Noël et le renfort de l'équipe de la mairie bienvenue pour accueillir les jeunes Poisatiers très ambiancés ! Compte tenu de la période bien chargée pour lui, le père Noël n'a pas eu le temps de s'arrêter pour une visite méridienne mais il a confié à ses lutins animateurs de Poizat le soin de transmettre aux enfants de Poizat ses cadeaux pour jouer à l'accueil de loisirs.

Soirées jeunes

Pour finir l'année 2019 en beauté, les jeunes avaient fait part de leur envie d'organiser une boum. Nous avons réservé la salle Vigier, poussé les tables afin de créer une piste de danse floor et installé un buffet participatif. Certains sont venus déguisés, et tous sous les lumières du stroboscope, ont pu profiter de la bonne ambiance aux rythmes envoûtés du madison à la macarena, en passant par des airs de musique que les plus de 20 ans ne connaîtraient pas...



Par ailleurs, la dernière soirée de l'année à laquelle nous devions participer en lien avec les festivités de Poizat a malheureusement dû être annulée. En raison de la météo

nous n'avons pu organiser le défilé de Karnavires et les animations des jeux en bois sur la place.

Nous nous réjouissons toutefois de la belle dynamique jeune qui prend de l'ampleur depuis la rentrée avec une trentaine de jeunes ayant participé aux différents projets menés sur le secteur jeunes.

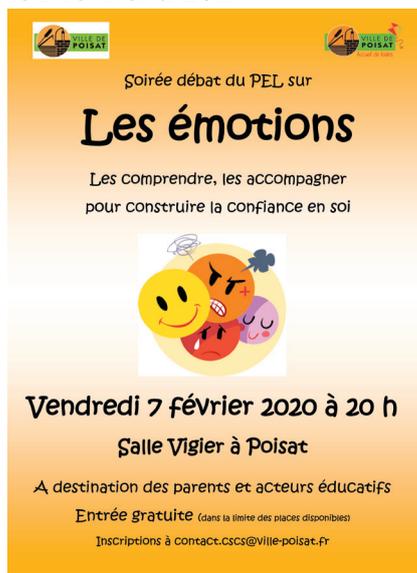
Le prochain rendez-vous aura lieu le vendredi 14 février : soirée « Geek »

Les inscriptions aux soirées jeunes se font dans la limite des places disponibles à l'accueil du service enfance jeunesse à contact.cscs@ville-poisat.fr

Renseignements du lundi au vendredi de 14h30 à 18h.

Soirée débat du PEL sur les émotions

le 7 février à 20h



La commune de Poizat en lien avec les partenaires éducatifs locaux organise régulièrement des soirées de réflexion et de débat à destination des parents et professionnels pour favoriser la co-éducation.

La prochaine soirée débat est organisée sur le thème des émotions, les comprendre et les accompagner pour construire la confiance en soi. Elle vise à apporter une grille de lecture commune pour repérer les postures qui facilitent l'apprentissage du vivre ensemble et la place des émotions dans les relations avec les enfants. Les thèmes tels que la fonction biologique des émotions, le lien des émotions dans la relation aux autres, connaître les barrages de la communication, identifier les jeux psychologiques qui se mettent en place lorsque nous sommes en situation de stress et repérer des pistes pour en sortir... autant de sujets sur lesquels l'intervenante Marie Pugeat nous apportera des éclair-

rages, à partir d'exemples concrets de la vie quotidienne et pour alimenter le débat avec les participants.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles. Lieu : salle Vigier (CSCS) - Inscriptions à : contact.cscs@ville-poisat.fr

Galette

Vendredi 17 janvier, l'APE et le Service Enfance-Jeunesse ont réuni leurs troupes pour organiser le rendez-vous devenu traditionnel d'un moment partagé et animé autour de galettes préparées par les familles. Ils ont été nombreux rois et reines à trouver les fèves et tous les enfants ont pu confectionner leurs couronnes personnalisées et participer aux jeux proposés par les animateurs. Ce rendez-vous festif est également un moment pour les fratries pour se retrouver lors d'un temps partagé et pour les familles de se rencontrer et discuter.



CCAS

Après-midi récréative du CCAS

Le 17 janvier, la soixantaine de Poisatiers ayant répondu à l'invitation du CCAS a visionné un film de Nad Delage, qui les a emmenés en Chine et Asie centrale sur la route de la soie. Ce fut l'occasion de voir des paysages magnifiques et des monuments somptueux. A la fin de la projection, les personnes ont pu poser des questions, donner leurs impressions et l'après-midi s'est terminée par un goûter qui a permis de continuer à échanger et de passer un bon moment.



► Bibliothèque municipale

Depuis le samedi 1er février la bibliothèque vous accueille le samedi matin à 10h au lieu de 10h30 jusqu'à 12h.

► Projet Cœur de village

La zone bleue est opérationnelle

Les derniers travaux de marquage sur les avenues Lhenry, Mendès-France et d'Eybens ayant été réalisés, la signalisation du centre de Poizat est désormais complète et il appartient à chacun d'en respecter les règles.

Le stationnement sur les emplacements de la zone bleue (repérés au sol par cette même couleur) implique l'utilisation du disque. Des disques bleus standard européen sont encore à disposition gratuitement en Mairie.



La durée limite de stationnement est de 30 minutes sur la place Brassens et 2 heures sur le reste de la zone bleue.



En ce qui concerne le stationnement livraison (marquage jaune), 6 places ont été aménagées avenue Dunant,

d'Eybens et Lhenry. Elles sont destinées en priorité aux livreurs professionnels mais les particuliers peuvent également les utiliser dans la limite de 20 minutes en utilisant le disque là aussi. Des disques verts destinés aux professionnels sont disponibles auprès des organismes (CCI, chambre des métiers, etc)

Enfin pour que chacun retrouve toute l'information liée à la circulation et au stationnement à Poizat, des dépliants Cœur de village / Cœur de Métropole Poizat sont mis à disposition dans les commerces, à l'accueil de la Mairie et sur le site ville-poisat.fr ; à garder sous la main avec votre disque !

Hervé Fanton,
conseiller municipal
délégué aux déplacements

Le **VIVREPOISAT**
est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !

► Restauration scolaire

Attribution d'un nouveau marché

La commune de Poizat organise un service de restauration pour les écoles maternelle et élémentaire ainsi que pour le centre de loisirs. Les repas sont préparés et livrés, en liaison froide, par un prestataire spécialisé en restauration scolaire.

Le marché précédent prenant fin le 31 décembre 2019, la commune a lancé un avis d'appel public à la concurrence le 30 août 2019 pour la préparation et livraison de repas pour la restauration scolaire et le centre de loisirs.

L'offre des candidats devait répondre aux exigences de :

- 4 composantes (hors pain et assaisonnement)
- un minimum de 35 % de produits bénéficiant de labels, de certifications environnementales ou issus des circuits courts dont 15% de bio
- la saisonnalité des produits frais et des produits du terroir ; limitation du recours aux produits surgelés et reconstitués
- l'exclusion des poissons exotiques, des OGM...

Au-delà des prescriptions techniques, la commune a défini les critères sur la base desquels les candidats étaient jugés :

- 1 : le prix des prestations (30%)
- 2 : la valeur technique (70%), répartie en 4 sous-critères :

- 1 - Produits issus de l'agriculture biologique et/ou issus des circuits courts ou de l'agriculture de proximité, bénéficiant de labels ou de certifications environnementales reconnus par le décret du 23 avril 2019 (40%)
- 2 - Valorisation des produits de saisons (10%)
- 3 - Nombre et qualité des animations proposées (10%)
- 4 - Démarches de l'entreprise pour limiter son impact sur l'environnement et limiter le gaspillage alimentaire (10%)

La commune a reçu 3 candidatures. Après analyse au regard des critères énoncés ci-dessus, l'entreprise Guillaud Traiteur (située à La Côte Saint André) est arrivée en première position.

Guillaud Traiteur était déjà le titulaire du précédent marché. Son offre répond parfaitement aux attentes de la commune avec des produits issus à 70% de circuits courts et de labels dont 30 % de bio. Ce prestataire favorise les producteurs locaux et propose 75 % de produits frais. Les animations sont nombreuses, variées et adaptées aux enfants. Le Conseil municipal du 18 novembre 2019 a donné mandat au Maire pour signer toutes les pièces du nouveau marché avec l'entreprise Guillaud Traiteur.

Nouveauté : les repas alternatifs

Depuis le 1er novembre 2019, la restauration scolaire propose pour tous un menu alternatif par semaine. Cette mesure fait partie des dispositions de la loi EGalim.

Un repas alternatif est un repas sans protéines d'origine animale associant des céréales et des légumineuses afin de garantir un équilibre nutritionnel.

Au-delà de la loi, notre prestataire a développé son menu alternatif en remplacement de régimes alimentaires spécifiques. Pour plus d'informations, vous avez la possibilité de participer aux prochaines commissions restaurations.

Contact auprès de restauration@ville-poisat.fr



Plan Communal de Sauvegarde

Signature de l'arrêté municipal d'approbation

Le Maire, Ludovic BUSTOS, vient de signer l'arrêté municipal approuvant le Plan Communal de Sauvegarde de la commune.

Mais qu'est-ce que le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile pour tous les événements portant atteinte à la population, aux biens ou à l'environnement.

Chaque Maire est le responsable des opérations sur l'ensemble de son territoire conformément aux dispositions du Code Général des collectivités locales, sauf en cas d'événement dépassant les limites ou les capacités de la commune. À ce titre, il est garant de l'organisation communale face aux sinistres auxquels la commune peut être exposée.

Le PCS est un outil opérationnel et stratégique à la disposition de la Municipalité.

Ce document définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit notamment un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Lorsque les communes sont exposées à un ou plusieurs risques majeurs identifiés, ce qui est le cas de notre commune, alors il y a obligation d'élaborer un PCS.



Le PCS vise à apporter une réponse de proximité à toute situation de crise en se préparant préalablement, en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les scénarii possibles : phénomènes sanitaires (épidémie ...), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations, canicules...)

Le PCS complète également les documents élaborés au titre des actions de prévention et précise les différentes dispositions de protection générale des populations du plan ORSEC avec les moyens de la commune.

Cet arrêté annonce donc différentes actions à venir comme des exercices et des réunions de sensibilisation. En effet, il serait faux de penser que l'arrêté du PCS et les moyens communaux ou départementaux peuvent faire face à tous les types de situations, comme l'ont montré les récentes crues de l'Aude ou les chutes de neige de la Drôme.

La préparation est une responsabilité partagée, qui incombe aux pouvoirs publics mais également à chaque citoyen qui peut et doit y participer.

Nous accompagnerons prochainement les familles dans l'établissement de leur Plan Familial de Mise en Sûreté et les entrepreneurs de la commune dans l'établissement de leur Plan d'Organisation de Mise en Sûreté (POMSE).

Profitons de l'occasion pour apprendre ou réapprendre les consignes de sauvegarde, les comportements à adopter en cas de survenue d'un événement exceptionnel et les gestes de premiers secours.

Notre objectif est de vous placer au cœur du dispositif de la sécurité civile, vous rendant les premiers acteurs de votre propre sécurité et, par voie de conséquence, de celle des autres.

2020 est donc le début d'un cycle de préparation et d'exercices de simulations qui nécessitent également votre participation et votre suivi. Vous pourrez en tirer des informations précieuses !

[AUTOUR]

DE POISAT

www.ville-poisat.fr

Grenoble-Alpes Métropole
 Conseil Métropolitain :

Les prochaines séances du Conseil Métropolitain auront lieu les vendredis 7 et 28 février à 10h.

Information Service Public



Voici un guide web dédié à tous les habitants de la commune.

Habilitée par le ministère de l'Intérieur, l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) a trouvé utile de rédiger pour les administrés, un guide 2020 des démarches administratives.

Depuis 2017, la modernisation est au cœur des préoccupations de l'État, avec la réforme consacrée à la dématérialisation des procédures de délivrance des titres sécurisés, les administrés peuvent désormais effectuer directement en ligne leurs demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de carte grise, depuis le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Le guide 2020 sur l'ANTS (https://www.ruedesplaques.com/ants-pxl-31_107_108.html) va permettre d'accompagner chaque administré de la commune étape par étape dans la réalisation de leur Télé-Procédure en ligne. Un lien direct est actif depuis le site ville-poisat



Démoustication



La commune de Poizat est membre de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site de l'EID (www.eid-rhonealpes.com) :

- Missions et actions
- Conseils de lutte contre le moustique et en particulier contre le moustique-tigre
- Comment demander une intervention

Le bilan d'intervention de l'EIRAD pour l'année 2019 est disponible au format papier à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la commune dans l'espace cadre de vie/environnement/actions du territoire.



[ACTUALITÉS]

LOCALES

www.ville-poisat.fr



La nouvelle année vient d'ouvrir ses portes, et c'est le moment de prendre de bonnes résolutions, comme celle de partager ses émotions et sa passion pour la musique en rejoignant les choristes de La Villanelle. Nos choristes hommes attendent du renfort pour mieux se faire entendre, mais nous accueillons aussi les femmes.

La richesse de notre répertoire vous séduira, et cela vous apportera un bien-être que vous offrirez aussi à ceux qui vous écouteront. Alors, il n'est pas trop tard. Venez avec votre envie de chanter ; rien de plus. Nous répétons ensemble tous les lundis de 20h à 22h à la salle du 8 mai de Poizat.

Don du sang



Prochaine collecte organisée par l'EFS (Etablissement Français du Sang) : **mardi 12 mai de 16h30 à 19h45 à la salle du 8 Mai.** Date à noter déjà dans vos agendas et article détaillé dans le prochain numéro.



En décembre au Club des Edelweiss, nous avons fêté les anniversaires de nos adhérents en présence de notre doyenne Isaura Bertrand. Le loto traditionnel de fin d'année a été très réussi grâce aux dons des commerçants que nous remercions. Pour commencer la nouvelle année, les Rois étaient à l'honneur le 10 janvier et en attendant notre Assemblée Générale en février le Club des Edelweiss vous présente ses meilleurs vœux.

▶ APE Poisat (Association des Parents d'Elèves)



Nous vous donnons un aperçu des dernières actions.

Malgré la météo capricieuse le 20 décembre, le sculpteur de ballons convié aux festivités par l'APE nous a tous surpris par ses prouesses techniques ! Du renne, au dinosaure, aux pingouins, aux abeilles, en passant par les traditionnels fleurs et caniches, il a su faire plaisir à tous les enfants venus se retrouver devant la mairie !



Les traditionnelles galettes ont été savourées le 17 janvier avec le CSCS, parents et enfants. Ce temps fort de l'année est toujours un moment de convivialité très apprécié de tous.

Nous tâchons de communiquer en temps réel les dernières actualités sur notre blog à l'adresse suivante : <https://apepoisat.blogspot.com/> N'hésitez pas à consulter ce site et à vous inscrire aux messages.

Nous sommes preneurs de toute suggestion ou idée, pour nous écrire : ape.poisat@free.fr »

▶ Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



Echange savoirs et saveurs avec le RERS d'Aubenas en Ardèche

C'est avec plaisir que nous avons accueilli, pendant deux jours, 5 personnes du RERS d'Aubenas, dans le cadre d'un échange Savoirs et Saveurs qu'Aubenas avait proposé à notre Réseau et qu'une petite équipe de chez nous avait organisé. Après avoir fait connaissance avec les visiteuses, nous nous sommes dirigé-e-s en bus vers le centre de Grenoble et le Jardin de ville où nous avons pique-niqué au soleil ! Puis, envol dans les «Bulles» jusqu'à la Bastille ! Le ciel était suffisamment dégagé pour que nous puissions faire découvrir le paysage. Après un petit café sur la terrasse, nous sommes redescendu-e-s à pied jusqu'au Musée Dauphinois pour visiter plusieurs expositions dont «L'ivresse des sommets, eaux de vie, liqueurs et autres breuvages des Alpes». De retour à Poisat, en soirée, nous nous sommes retrouvé-e-s salle du 8 MAI pour un repas partagé avec tous les membres de notre RERS qui ont souhaité nous rejoindre.



Le lendemain matin, la Maison des Habitants Teisseire-Malherbe nous avait prêté sa grande cuisine et nous avons préparé notre Repas Dauphinois, soigneusement réfléchi et choisi, lors d'une réunion préalable entre nous. L'ambiance était conviviale, naturelle et festive, on s'affairait, partageait, papotait, tandis que nos petits plats mijotaient... ce moment passé ensemble à cuisiner a été un vrai plaisir !

Puis vint le moment de déguster ! Tout le monde a été unanime ! C'était délicieux ! Un vrai festin composé de : Marcelline et ses quelques feuilles, Poulet aux écrevisses et son gratin de courgettes, pommes de terre et comté, Gâteau aux noix de Grenoble, Crème brûlée des Pères Chartreux. Avant de se séparer, nous avons proposé aux Ardéchoises de visiter les Caves de Chartreuse à Voiron. Après une très sobre dégustation jaune et verte, la conductrice (qui s'était abstenue!) reprenait le volant du van direction Aubenas. Nous nous sommes quitté-e-s, ravi-e-s de ces deux jours qui nous ont permis, au-delà de la cuisine, d'échanger sur nos réseaux respectifs ... A notre tour, nous irons à Aubenas au printemps prochain pour découvrir les lieux et nous exercer à la cuisine ardéchoise...

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Site : <http://rerspoisat.free.fr> Courriel : rerspoisat@free.fr - Tel : 07 83 63 29 04

▶ L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'Apiculture de l'Isère



L'Abeille Dauphinoise vous propose de démarrer dans les meilleures conditions le printemps apicole. Aussi, retrouvez sur notre site la programmation des formations tant pour les débutants (formation Initiation) que pour les plus initiés (Formations Complémentaires), formations qui se déroulent dans nos différentes sections sur l'ensemble du département : section du Haut Dauphiné, section du Nord Isère, section de Vienne, section de Voiron. Toutes ces formations sont animées par des apiculteurs bénévoles expérimentés.

Toutes les infos sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr

Ou passez nous voir : au 22 place Bernard Palissy, Z.I Champ Fila, 38320 Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.





Atelier d'écriture :

Les séances auront lieu à la Bibliothèque, de 17h30 à 19h.

L'atelier poursuit son chemin en 2020 en proposant trois activités en alternance :

- 1) Rédaction individuelle de textes sur le thème annuel Les couleurs et lecture collective.
- 2) Ecriture à partir d'un projet personnel.
- 3) Promenades dans la langue française.

Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez vous joindre au groupe pour une ou plusieurs activités en adhérant à l'Association.

Programme :

7 janvier : travail sur thème

21 janvier : projets personnels

4 février : promenades dans la langue française

18 février : travail sur thème

10 mars : projets personnels

24 mars : promenades langue française

7 avril : travail sur thème

5 mai : projets personnels

19 mai : promenades langue française

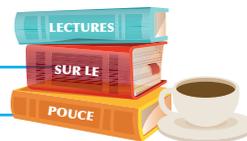
2 juin : travail sur thème

16 juin : projets personnels

30 juin : promenades langue française et séance de clôture

Lectures

sur le pouce



Elles reprennent après une courte interruption...

Salle Léo Ferré, les samedis 14 mars, 16 mai et 27 juin de 10 h à 12 h.

C'est avec un très grand plaisir que nous accueillerons toutes celles et tous ceux qui souhaiteront y participer.

Tennis Sport Loisirs de Poizat



Le Tennis Sport Loisirs de Poizat vous présente ses meilleurs vœux. La saison 2020 démarre sur les chapeaux de roue ! Franck Plumel, le Moniteur Diplômé d'Etat du Club, fidélise nos sportifs qui progressent chaque année davantage !!! Même les plus anciens, évoluant dans les équipes vétérans, ont dignement représenté la commune en se hissant en finale pour deux de ses équipes en novembre dernier. Les plus jeunes équipes (13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans) garçons n'ont pas démerité non plus, en réalisant des matchs de qualité.

De nouveaux jeunes tennismen poisatiers ont intégré le club cette année, ils sont motivés et à l'écoute... La relève semble assurée !

Les championnats de printemps débiteront le samedi 7 mars et s'échelonneront chaque week-end jusqu'au dimanche 7 juin. 4 équipes femmes et 2 équipes hommes seront engagées. Une équipe de demoiselles 11/12 ans jouera aussi le mercredi après-midi.

Nous vous espérons nombreux à venir soutenir les Poisatiers chaque week-end, d'autant plus que notre équipe 1 dames évoluera en division qualificative pour la division nationale cette année !

Si vous souhaitez, vous aussi, intégrer le club, vous pourrez bénéficier de nos tarifs ½ saison qui sont ouverts dès maintenant. N'hésitez pas à contacter Maryse Plumel au 07.83.78.99.69 pour tout renseignement !

A très vite aux abords des courts !!!

AMI, association des Assistantes Maternelles Indépendantes

Les assistantes maternelles de Poizat de l'association AMI ont fêté Noël avec leurs petits autours d'un goûter et d'animations

Le père Noël, la mère Noël, le renne et Olaf ont également partagé ce moment avec eux.



Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ;
aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux
pour des informations plus réactives !

➤ **Vendredi 7 février**
Soirée débat du PEL

Détails page 6

➤ **Vendredi 14 février**
SEJVA - Soirée Jeunes

Détails page 6

➤ **Mardi 18 février**
Inscription école maternelle

Détails page 2

➤ **Vendredi 21 février**
Théâtre : Bristrot à Gogos

Détails page 12

➤ **Samedi 14 mars**
Lectures sur le pouce

Détails page 11

➤ **Dimanches 15 et 22 mars**
Elections municipales

Détails page 3

➤ **Mardi 24 mars**
Inscription école maternelle

Détails page 2

➤ **Mardi 12 mai**
Don du sang

Détails page 9

[POISAT CULTURE]

La saison culturelle reprend à l'Espace Culturel Léo Lagrange !

➤ **Vendredi 21 février à 20h - Espace culturel Léo Lagrange**

« Bistrot à Gogos »

Par la Compagnie Zazie 7 avec Hélène Gaud, Serge Beuzelin, Sylvie Dyon et Jean-Jacques Puech

Sous le regard complice d'Anne-Sophie Galinier

« Au bistrot d'un petit village, trois compères de longue date commentent au coin du zinc l'actualité du monde sous le regard attendri de Mirabelle, la tenancière. Celle-ci va leur annoncer une nouvelle qui pourrait bouleverser leur quotidien : stupéfaction, colère, déception, tout s'écroule autour d'eux ! »

Bistrot à Gogos c'est avant tout une comédie, une comédie tendre et pathétique, qui dresse le portrait de ces gens de «rien» pour qui le bistrot est tout. Cette pièce est le reflet d'un monde rural et d'une époque (année 70) où l'amitié et la solitude se côtoient pour le meilleur et pour le rire. Le plaisir, l'amitié et le souvenir ont donné naissance à ce texte, fruit d'une écriture collective.



➤ **Réservations jusqu'au vendredi 21 février à midi** au 04 76 25 92 47 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou prévente des billets à la mairie les matins des lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public

Adultes : 8 €
Enfants : 3 €